

PKF Fiduciaire SA
Rue des Battoirs 7
CH - 1205 Genève

Tél. : +41 22 301 54 40
Email : geneve@pkf.swiss
www.pkf.swiss



Genève • Fribourg • Lausanne
Moutier • Sion • Vevey • Neuchâtel

RAPPORT

de l'auditeur sur l'examen succinct
au Comité pour l'exercice arrêté au
31 décembre 2024

2nd Chance Genève

(N° 170/25 - YC)

Rapport de l'auditeur sur l'examen succinct
au Comité de l'association
2nd Chance

Genève

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation de capital et annexe) de l'association 2nd Chance pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision. L'examen succinct des comptes annuels arrêté au 31 décembre 2023 a été effectué par un autre auditeur indépendant qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces comptes annuels dans son rapport daté du 7 mars 2024.

Ces comptes annuels relèvent de la responsabilité du Comité, alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur les comptes annuels sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 « Review (examen succinct) des états financiers ». Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de l'association et des procédures analytiques appliquées aux comptes annuels. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit, et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les comptes annuels :

- ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC (en particulier la norme 21) ;
- ne sont pas en conformité avec la loi suisse et les statuts.

Genève, le 4 février 2025

PKF Fiduciaire SA



Yann Clerc
Expert-réviseur agréé
(personne ayant dirigé la révision)



Philippe Schmuz
Expert-réviseur agréé

Annexes : - Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) 2024

2ND CHANCE ASSOCIATION, Genève

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

	<u>Annexe</u>	<u>31.12.2024</u>	<u>31.12.2023</u>
		CHF	CHF
<u>ACTIF</u>			
ACTIF CIRCULANT			
Liquidités		423'575	267'614
Autres créances à court terme		-	590
Actifs de régularisation	4.1	8'283	4'302
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT		431'858	272'506
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations corporelles		2	2
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		2	2
TOTAL DE L'ACTIF		431'860	272'508

2ND CHANCE ASSOCIATION, Genève

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

	<u>Annexe</u>	<u>31.12.2024</u>	<u>31.12.2023</u>
		CHF	CHF
<u>PASSIF</u>			
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME			
Autres dettes à court terme		581	7'384
Fonds reçus d'avance	4.2	270'923	60'794
Charges à payer	4.3	16'350	10'823
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		287'854	79'001
CAPITAL DES FONDS AFFECTÉS			
Fonds affectés		114'300	25'136
TOTAL DES FONDS AFFECTÉS		114'300	25'136
CAPITAL DE L'ORGANISATION			
Capital libre		168'371	139'921
Résultat de l'exercice		(138'665)	28'450
TOTAL DU CAPITAL DE L'ORGANISATION		29'706	168'371
TOTAL DU PASSIF		431'860	272'508

2ND CHANCE ASSOCIATION, Genève

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024

<u>REVENUS ET DON</u>	<u>Annexe</u>	<u>2024</u>	<u>2023</u>
		CHF	CHF
Cotisations et contributions des membres de l'association		6'174	5'974
Subventions et contributions affectées	4.4	186'525	185'365
Donations affectées	4.5	443'030	200'000
Donations non affectées	4.6	82'697	150'715
TOTAL REVENUS		718'426	542'054
 <u>CHARGES</u>			
Charges de personnel		(253'748)	(213'817)
Frais de voyage et déplacements terrain		(221'857)	(205'982)
Frais de représentation et d'hébergement terrain		(136'113)	(169'706)
Frais administratifs terrain		(11'097)	(8'383)
Frais opératoires, matériel médical et monitoring des patients		(18'130)	(27'198)
Bourses 2nd Chance octroyées		(30'574)	(22'510)
Honoraires de tiers - Evaluation de projets		(8'500)	-
Sous-total charges de projets ou de prestations		(680'019)	(647'596)
Charges de personnel		(11'803)	(7'323)
Gestion marketing et réseaux sociaux		(2'896)	(15'688)
Frais de publicité et communication		(10'730)	(2'281)
Honoraires de tiers - Traduction et site internet		(1'578)	(1'648)
Sous-total charges de collecte de fonds et de publicité générales		(27'007)	(26'940)
Charges de personnel		(29'505)	(22'954)
Frais des locaux		(10'074)	(9'370)
Frais informatiques		(3'880)	(2'419)
Frais de bureau et téléphone		(2'171)	(2'886)
Honoraires d'audit et comptabilité		(3'881)	(2'166)
Honoraires de tiers		(9'000)	(1'185)
Frais de repas et déplacement comité		(1'677)	(5'003)
Sous-total charges administratives		(60'188)	(45'983)
TOTAL CHARGES		(767'214)	(720'519)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(48'788)	(178'465)
Produits financiers		140	140
Différences de change		940	(1'582)
Frais financiers		(1'793)	(1'731)
RESULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS		(49'501)	(181'638)

2ND CHANCE ASSOCIATION, Genève

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024

	<u>Annexe</u>	<u>2024</u>	<u>2023</u>
		CHF	CHF
RESULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS		(49'501)	(181'638)
Attribution aux fonds affectés		(629'555)	(385'365)
Utilisation des fonds affectés		540'391	595'453
VARIATION NETTE DES FONDS AFFECTES		(89'164)	210'088
RESULTAT DE L'EXERCICE		(138'665)	28'450

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL DE L'EXERCICE 2024

Tableau de variation des fonds affectés

<u>2024</u>	Solde au 01.01.24	Attributions	(Utilisations)	Transferts internes	Solde au 31.12.24
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Fonds affectés					
Projet 1500 Administration/logistique	3'000	57'783	(51'303)	-	9'480
Projet 2000 Goîtres	2'136	-	(2'136)	-	-
Projet 2001-E Chirurgie reconstructive	-	335'542	(332'022)	-	3'520
Projet 2002 Femmes	20'000	63'200	(68'200)	-	15'000
Projet 2003-E Anesthésie	-	61'300	(45'000)	-	16'300
Projet 2004 Bourses octroyées	-	10'000	(10'000)	-	-
Fonds projet 2005 Networking/Advocacy	-	101'730	(31'730)	-	70'000
Total des fonds affectés	25'136	629'555	(540'391)	-	114'300

<u>2023</u>	Solde au 01.01.23	Attributions	(Utilisations)	Transferts internes	Solde au 31.12.23
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Fonds affectés					
Projet 1500 Administration/logistique	15'000	43'200	(55'200)	-	3'000
Projet 1502 SEC / Fundraising	28'000	-	(28'000)	-	-
Projet 2000 Goîtres	55'940	14'365	(68'169)	-	2'136
Projet 2001-E Chirurgie reconstructive	105'000	276'000	(381'000)	-	-
Projet 2002 Femmes	25'000	23'000	(28'000)	-	20'000
Projet 2003-E Anesthésie	6'284	10'000	(16'284)	-	-
Projet 2004 Bourses octroyées	-	18'800	(18'800)	-	-
Total des fonds affectés	235'224	385'365	(595'453)	-	25'136

Tableau de variation du capital

	Capital	Capital libre	Résultat de l'exercice	Total
	CHF	CHF	CHF	CHF
Solde au 01.01.2023	-	96'163	43'758	139'921
Résultat reporté à nouveau	-	43'758	(43'758)	-
Résultat de l'exercice	-	-	28'450	28'450
Solde au 31.12.2023	-	139'921	28'450	168'371
Solde au 01.01.2024	-	139'921	28'450	168'371
Résultat reporté à nouveau	-	28'450	(28'450)	-
Résultat de l'exercice	-	-	(138'665)	(138'665)
Solde au 31.12.2024	-	168'371	(138'665)	29'706

1. GÉNÉRAL

L'association 2nd Chance est une organisation privée et sans but lucratif, fondée en novembre 2013 et constituée sous la forme d'une association de droit suisse, régie par les dispositions des articles 60 et suivants du code civil.

Elle a pour but de renforcer et développer les capacités en chirurgie reconstructive dans les pays disposant de ressources et de moyens limités, avec une attention prioritaire en Afrique, en travaillant avec des partenaires locaux, régionaux et internationaux; mettre à disposition des professionnels de santé des opportunités de formation, des outils pédagogiques, des moyens techniques et financiers permettant de pratiquer des interventions de chirurgie reconstructive de qualité et garantissant la sécurité et le confort des patients; encourager et faciliter localement l'accès au plus grand nombre, à des soins de chirurgie reconstructive en accord avec les standards internationaux; promouvoir et soutenir l'intégration de la chirurgie reconstructive dans les politiques de santé, les programmes de développement et les réponses humanitaires d'urgence; prendre en charge, dans le cadre d'une convention signée, la gestion comptable d'un projet humanitaire spécifique ayant son propre financement.

2. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes comptables légaux en Suisse, aux coûts historiques et sur la base des prestations et engagements convenus.

Les comptes annuels sont établis conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes et aux règles fondamentales (Swiss GAAP RPC fondamentales, RPC 21 et cadre conceptuel) ; ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

Par ailleurs, l'association applique la méthodologie ZEW0 en particulier pour la présentation de la structure des coûts conformément à la norme ZEW0 n°13. Les autres principes comptables et d'évaluation sont les suivants :

2.1 Liquidités et placements

Les liquidités sont évaluées à la valeur nominale.

2.2 Autres créances à court terme

Les autres créances à court terme sont évaluées à la valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur éventuelles.

2.3 Produits à recevoir et charges payées d'avance

Les produits à recevoir et les charges payées d'avance sont évalués en fonction du principe de la délimitation exacte des charges et des produits sur l'exercice concerné.

2.4 Charges à payer et fonds reçus d'avance

Les charges à payer et fonds reçus d'avance sont évalués en fonction du principe de la délimitation exacte des charges et des produits sur l'exercice concerné.

2.5 Fonds affectés

Les dons et subventions affectés à un projet particulier sont reconnus premièrement dans le compte de résultat, puis dans un second temps attribués aux fonds affectés dans le résultat des fonds en fonction de leur usage.

2.6 Subventions et donations

Les subventions et donations collectées sont reconnues dans le compte de résultat lorsqu'elles sont dans le pouvoir de disposition de l'association.

2.7 Postes en monnaies étrangères

La conversion des postes gérés en monnaie étrangère s'effectue selon la méthode du cours de clôture. Toutes les liquidités et titres ont été converties au cours du jour à la date du bilan. Les transactions en devises étrangères ont été converties au cours du jour de la transaction ou au cours moyen du mois au cours duquel la transaction a eu lieu. Les effets résultant d'adaptations des cours de change ont été comptabilisés dans le résultat de la période.

2.8 Tableau de flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie de l'association n'est pas présenté, conformément aux dispositions prévues à l'article 16 de la norme Swiss GAAP RPC 21.

3. LISTE DES MEMBRES DU COMITE

Quinodoz Pierre	Président
Pechère Marc	Vice-président
Modarressi Ghavami Seyed Ali	Secrétaire général
Esaki Mbeke Jean-Claude	Trésorier
de Rossi Colelough Marianne	Membre
Mollard Mathieu	Membre
Seium Neberay Yodit	Membre

4. INFORMATIONS, DÉTAILS ET COMMENTAIRES DE CERTAINS POSTES

	<u>31.12.2024</u>	<u>31.12.2023</u>
	CHF	CHF
4.1 <u>Actifs de régularisation</u>		
Produits à recevoir	5'412	1'640
Charges payées d'avance	2'872	2'662
Total	8'283	4'302
4.2 <u>Fonds reçus d'avance</u>		
Donations affectées reçues d'avance	270'870	60'000
Cotisations des membres reçues d'avance	53	794
Total	270'923	60'794
4.3 <u>Charges à payer</u>		
Honoraires d'audit	3'784	3'200
Solde dû à l'institution de prévoyance	3'075	6'600
Charges diverses	9'492	1'023
Total	16'350	10'823

2ND CHANCE ASSOCIATION, Genève

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	CHF	CHF
4.4 <u>Subventions et contributions affectées</u>		
Canton de Genève	150'000	150'000
Ville de Genève	21'525	14'365
Ville d'Onex	-	8'000
Ville de Lancy	15'000	10'000
Commune de Bellevue	-	3'000
Total	<u>186'525</u>	<u>185'365</u>
4.5 <u>Donations affectées</u>		
Fondation privée genevoise	150'000	100'000
Hôpitaux Universitaires Genève	101'300	-
Teoxane SA	60'000	-
Fondation Maurice et Noémie de Rothschild	50'000	-
Vitol Foundation	25'000	25'000
Fonds Nicolas Pechère	15'000	-
Fond pour Anesthésiologie Réanimation FAR	10'000	10'000
Société Coopérative de Médecine Libérale de Genève	10'000	-
Fondation Edmond de Rothschild	-	50'000
Fondation Coromandel	-	15'000
Donations privées	21'730	-
Total	<u>443'030</u>	<u>200'000</u>
4.6 <u>Donations non affectées</u>		
Diverses entreprises/institutions	21'790	56'740
Donations privées	60'907	93'975
Total	<u>82'697</u>	<u>150'715</u>

5. INDEMNITES DES MEMBRES DIRIGEANTS

Les membres du comité exécutif de l'association agissent de manière bénévole et ne peuvent prétendre qu'à l'indemnisation de leurs frais effectifs et de leurs frais de déplacement. Pour des activités qui excèdent le cadre usuel de la fonction, chaque membre du comité exécutif peut recevoir un dédommagement approprié.

Les membres de la direction ont perçu en 2024 un salaire brut de CHF 237'930 (2023 : CHF 201'674) pour un équivalent plein temps de 1.75 postes (2023 : 1.55 postes).

6. DONATIONS REÇUES GRACIEUSEMENT SOUS FORME DE PRESTATIONS

Dans le cadre de la convention de collaboration conclue avec les Hôpitaux Universitaires de Genève, ces derniers mettent à disposition gracieusement des collaborateurs de l'hôpital pour participer aux missions de l'association à l'étranger. Durant l'année 2024 le nombre de jours de mise à disposition de personnel s'est élevé à 85 jours au total (2023: 65 jours).

7. EVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRES LA DATE DU BILAN

Il n'y a eu aucun événement significatif postérieur à la date de clôture, qui aurait eu un impact sur les états financiers 2024.

8. PERTE DE L'ANNÉE ET POURSUITE DE L'ACTIVITÉ

L'année 2024 a été marquée par une dynamique intense en matière de développement des activités de **2nd Chance**, mais également par des défis financiers significatifs.

1. Situation Financière 2024

L'année a débuté avec une trésorerie confortable, permettant d'amorcer les premières opérations de l'année.

La levée de fonds a connu un redémarrage tardif en mai 2024, en raison de la mobilisation des ressources humaine du premier semestre sur les activités opérationnelles de terrain, la rédaction de la stratégie 2026-2030 ainsi que sur les nouvelles activités de plaidoyer demandées par le Comité.

Malgré des efforts soutenus en levée de fonds depuis mai 2024 (Fondations Reed, Vitol, Ville de Genève, Ville de Lancy, Société Coopération Médicale de Beaulieu), les montants reçus n'ont pas permis de couvrir l'ensemble des engagements.

Face à cette situation, la Direction a validé des engagements opérationnels majeurs en octobre 2024, notamment pour le projet Femmes à Dar es Salaam, le workshop à Addis-Abeba et la mission COSECSA à Harare.

2. Impact des Délais de Financement

Plusieurs demandes de financement ont eu des délais de validation souvent longs, impactant la liquidité immédiate.

Une perte financière conséquente est attendue en clôture d'exercice 2024, conséquence d'un décalage entre l'augmentation des engagements et la disponibilité des financements.

Nous démarrons néanmoins l'année 2025 avec une trésorerie remise à niveau.

3. Apprentissage et Perspectives

Malgré des alertes précoces en début d'année sur la nécessité d'augmenter les ressources financières, l'engagement de l'association dans le travail stratégique pour 2026-2030 a mobilisé des ressources, limitant les moyens disponibles pour renforcer immédiatement la levée de fonds.

4. Mesures pour 2025

Le budget 2025 dépassera pour la première fois 1 million CHF, reflétant le développement des activités, notamment le plaidoyer et le projet Femmes.

Un maintien des frais fixes en dessous de 12% du budget global a été maintenue.

Pour renforcer la levée de fonds, l'augmentation du poste de développement des partenariats et levée de fonds à 60% a été validée et est effectif depuis le 1er janvier 2025, permettant une structuration plus efficace des efforts.

La mobilisation des membres et partenaires sera clé pour assurer un financement adéquat en 2025 et éviter des tensions similaires en fin d'exercice.